



Salon-de-Provence, le 27 novembre 2019

Déclaration Liminaire

Madame la présidente,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Technique (CT),

Les membres **FO** aborderont ce CT dans la seule perspective de défendre les intérêts et d'améliorer les conditions de travail des personnels, n'en déplaise à certains !!!

Nous tenons à féliciter l'ensemble des agents de détention qui permettent de tenir à flot le bateau « **CD de salon** » en raison de leurs disponibilités, qui se fait bien souvent au détriment de leur propre vie de famille.

Aujourd'hui, force est de constater que notre Organisation Syndicale (OS) avait vue juste en soutenant et en revendiquant **CLAIREMENT** notre position sur le rappel des agents, qui doit se faire principalement **sur la base du volontariat**, même si d'autres y sont opposés !!!.

De plus, c'est pourquoi nous vous demandons une nouvelle fois d'acter la planification des agents en réserve de nuit pour permettre une meilleure organisation.

Toutefois, il convient de souligner que ces derniers temps, le personnel de surveillance a dû affronter l'absence de considération de la direction. Celle-ci l'a laissé dans l'incertitude en ce qui concerne le prévisionnel 2020 ainsi que dans la mise en place du vote des services qui avait été validé lors du CT du 12 septembre 2020.

Finalement, malgré la difficulté et le retard, le vote aura lieu du lundi 9 au jeudi 19 décembre 2019 et, lors de cette instance, **FO** abordera ce point afin d'en définir les modalités.

Pour revenir à l'ordre du jour, les membres **FO** se réjouissent du retour d'un formateur des personnels sur notre établissement. Ceci contribuera, enfin, à un retour des formations sur notre structure, véritable outil pour accomplir nos missions régaliennes au quotidien.

Cependant, notre OS **insiste** et **maintient** fermement sa position, afin d'établir les formations obligatoires selon **LE SOCLE COMMUN** (planification des jours de formations sur le prévisionnel annuel et non pas sur le Repos Hebdomadaire de l'agent).

D'ailleurs, pour l'année 2020, **FO** souhaite travailler en étroite collaboration avec le service Origine et le formateur des personnels pour que cette irrégularité ne se reproduise plus ... **il en va du respect des agents et de la réglementation !!!**



Ainsi, nous pensons également qu'il est indispensable de former le personnel de surveillance à la tenue des postes de sécurité. Nous développerons ce point lors de cette instance.

Mais encore, nous constatons, enfin, l'aboutissement des efforts, batailles et revendications dans l'achèvement de certains projets en matière de sécurité, **FO RÉSISTER !!! FO RIEN LÂCHER !!!** :

- La mise en place des filets « anti-projection »,
- Le changement de certaines vitres sur le mirador 2 (même si maintenant une fenêtre ne se ferme plus),
- Le retour probable d'agent de nuit à la Porte Principale d'Entrée (PEP),
- Un nouveau parc d'émetteurs-récepteurs MOTOROLA

Cependant la liste des améliorations à obtenir est encore bien trop longue pour accéder à des conditions de sécurité et de travail optimales, en l'état actuel :

1. Des vestiaires,
2. Des sanitaires,
3. Des chambres de repos,
4. De l'isolation des miradors,
5. Des sièges inconfortables dans les Postes d'Information et de Contrôle (PIC) et le Poste de Contrôle des Circulations (PCC),
6. Des pupitres au niveau des PIC, du PCC et du PCI qui sont vétustes et ne sont pas fonctionnels, mettant ainsi régulièrement le personnel en danger,
7. Un réseau et du matériel informatique obsolète,
8. Des gilets pare-balles inadaptés,
9. Des repas pour les équipes d'extraction médicales, qui, pour vous citer sont : « **DÉGUEULASSES** », etc...

Mais encore, notre organisation est surprise et sidérée de constater l'installation du parc d'émetteurs-récepteurs MOTOROLA au sein du PCI. Ceci sans aucune réflexion, ni échange avec les agents du terrain, pour lesquels il est confié une mission supplémentaire.

FO demande de repenser les missions de ce poste, véritable pilier sécuritaire, dont les responsabilités augmentent.

Madame la présidente, les membres élus du **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE du Centre de Détention de Salon de Provence**, siégeant en comité technique, continueront à être force de proposition et de lutte, tant que les conditions de travail, déjà difficiles et non-sécuritaires se feront ressentir au sein de notre établissement. Nous attendons de cette instance, des actes forts dans le seul but d'améliorer le quotidien des agents.

En conclusion, nous ne passerons pas sous silence la journée du jeudi 05 décembre 2019, début d'une mobilisation à l'appel de la confédération générale du travail **FORCE OUVRIÈRE, CONTRE la loi instaurant un système universel de retraite par point !!!**

FO est **POUR** le maintien de la bonification du 1/5ème et pour le calcul de la pension retraite sur la base des 6 derniers mois de salaire.

Les Membres élus
du SLP **FORCE OUVRIÈRE**
siégeant au comité technique

